

<p style="text-align: center;"><b>COMPTE-RENDU</b> <b>DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2011</b></p>
---

*Le Conseil Municipal légalement convoqué le 10 octobre 2011 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Simone MANGEON, Maire.*

**Présents :** *Simone MANGEON, Hervé GRANDJEAN, Yvonne BALLAGUET, Marie-Rose PETIT, Joël THIBAUT, Nathalie DEZERT, Jean-Pierre DEMELEUMEESTER, Catherine ROTA.*

**Absent(s) :** *Mme DONDEYNE/LEONARD ayant donné pouvoir à Mme MANGEON, Monsieur LAGNEAU Norbert, Monsieur BORDE Bernard et Monsieur PICOUET Sylvain.*

**Secrétaire de séance :** *Yvonne BALLAGUET*

-----

**I. COURRIER ASSOCIATION (ABANDON DU BENEVOLAT)**

*Suite à une réunion de l'association « Gardons nos petits Colombariens » et à un courrier reçu à la Mairie signalant l'absence de bénévoles et la demande éventuelle d'un poste de 20 heures rémunéré, le Conseil Municipal expose plusieurs solutions pour le remplacement de Mme DI LORETO (départ en retraite fin mars 2012) et l'accompagnement des enfants.*

**II. DOSSIER D'UN AGENT**

*Mme MANGEON fait part au Conseil que le contrat pour besoin occasionnel de l'agent effectuant le ménage du foyer rural, la cantine/garderie et l'accompagnement des enfants de maternelle à l'école Paul Bert de Paron arrive à échéance le 03 novembre 2011.*

*Après en avoir délibéré, le Conseil :*

- ~ décide de créer un poste d'Adjoint Technique de 2<sup>ème</sup> classe permanent stagiaire afin d'assurer la continuité du service*
- ~ charge Mme le Maire de rémunérer cet agent sur la base du 1<sup>er</sup> échelon de l'échelle 3, indice brut 297, indice majoré 295 du cadre d'emploi des Adjoints Techniques Territoriaux*

*La séance est levée à 22h30.*